

HISTOIRE ET MÉMOIRE DES QUARTIERS

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été le lieu de vie des classes populaires et le creuset historique de l'intégration d'une grande partie des populations d'origine étrangère. Ils sont des lieux privilégiés d'observation et de compréhension des mouvements et des aspirations de notre société. Ils ont bénéficié, au fil des années, d'actions portées par les pouvoirs publics et par les associations sur le terrain au bénéfice de leurs habitants.

Le recueil de la mémoire des habitants contribue à leur reconnaissance sociale et à celle des quartiers populaires. Le recueil de la mémoire des différents acteurs de la politique de la ville permet d'écrire l'histoire des politiques publiques autrement que par une approche purement institutionnelle. Lorsque ce travail est accompagné au plan méthodologique et scientifique et qu'il est valorisé au plan pédagogique, il peut jouer un rôle important dans le resserrement du lien social et intergénérationnel.

Depuis de nombreuses années, des **actions mettant en valeur la mémoire des acteurs de la politique de la ville et des habitants des quartiers populaires** ont été menées. Elles contribuent à modifier le regard porté par la société française sur les habitants des quartiers et, en tant que telles, sont **des leviers dans la lutte contre les discriminations**.

Que dit la loi



- La loi Ville du 21 février 2014 précise : la politique de la ville vise, en tenant compte de la diversité des territoires et de leurs ressources, à reconnaître et à valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire des quartiers.
- Possibilité, pour l'ANRU, de financer des actions portant sur l'histoire et la mémoire des quartiers.
- Par ailleurs, un groupe de travail pluridisciplinaire animé par l'historien P. BLANCHARD a remis un rapport intitulé « **Histoires, patrimoine et mémoires dans les territoires de la politique de la ville** » au ministre fin 2013. Il préconise la mise en place d'un label national valorisant l'ensemble des initiatives permettant de retracer l'histoire des quartiers et de leurs habitants. Il recommande également un partenariat local renforcé autour des questions de mémoire entre les archives départementales, les acteurs de la recherche, le monde muséal, les services de l'État, notamment l'éducation nationale, et l'ensemble des collectivités territoriales.
- L'identification et la valorisation de projets sur la mémoire et l'histoire des quartiers seront à inscrire dans chaque contrat de ville.



ENJEUX & QUESTIONS

1^{ER} ENJEU

Se mobiliser sur cette question « mémoire des quartiers »

- o Comment dépasser l'action ponctuelle (souvent liée au PRU) pour passer à la mise en œuvre d'une **STRATEGIE SPÉCIFIQUE** sur les territoires ? quelle place et mobilisation des équipes projets sur cette question (hier, aujourd'hui et demain) ? quelle maîtrise et compétences acquises en la matière ?
- o Quels **LIENS** peuvent être construits dans la durée et sur des démarches de fond entre les équipes locales DSU et les professionnels de l'histoire et de la mémoire (archivistes, historiens, conservateurs...) ? Comment garantir des démarches permettant d'allier à la fois dimension archive/conservation et dimension développement local / lien avec les acteurs locaux et les habitants ?
- o Quel **INTÉRÊT** réellement donné à cette question (et les enjeux qui en découlent) par la plupart des acteurs institutionnels ? Quels moyens mobilisés ? Quelle volonté et quel portage politique et technique ?



Renforcer les effets leviers de transformation sociale de ces travaux

- o Quels liens sont réellement faits entre histoire/mémoire et la **SITUATION ACTUELLE** des quartiers et de ses habitants ? Comment cette histoire/mémoire s'inscrit dans une démarche de transformation de la société et de la vie quotidienne des quartiers, et ne reste pas seulement un fait culturel ou historique ?
- o Quelles **SUITES** sont **DONNÉES** à la matière issue de ces travaux notamment dans la conduite et la mise en œuvre des différentes politiques publiques locales ? Comment passer d'un recueil de paroles et de témoignages individuels à une réflexion collective relevant de l'intérêt général, avec des évolutions dans les orientations et les stratégies des politiques menées et à mener ?
- o Comment **BONIFIER** la richesse en terme de cohésion sociale, de lien social, d'identité, de reconnaissance et d'implication des habitants, pour les faire perdurer et les inscrire dans le temps dans d'autres domaines et d'autres champs ?
- o Comment **NE PAS LIMITER** l'histoire/mémoire des quartiers à la seule entrée de l'immigration sans en omettre la portée ? Quels liens avec l'histoire/mémoire du reste de la ville / agglomération, et des populations non immigrées ?



Pour aller plus loin



- **La présentation du rapport Blanchard dans un article de La Gazette, « 15 recommandations pour changer l'image des quartiers concernés par la politique de la ville » :** <http://www.lagazettedescommunes.com/204859/le-rapport-blanchard-15-recommandations-pour-changer-limage-des-quartiers-concernes-par-la-politique-de-la-ville/>
- **Une analyse du rapport par deux historiens, Annie Fourcaut et Thibault Thellier, pour Metropolitiques, « Les quartiers populaires vont-ils perdre la mémoire ? » :** http://www.metropolitiques.eu/spip.php?page=print&id_article=609
- **Les actes d'un colloque de 2004 sur « Villes et mémoire, les archives de la politique de la ville » :** <http://www.ville.gouv.fr/?villes-et-memoires-les-archives-de>
- **La série de photos et de vidéos « Les rendez-vous du patrimoine » dans la médiathèque en ligne du ministère du logement et de l'égalité des territoires :** <http://www.territoires.gouv.fr/mediatheque>

